



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Olivier Brochet
Directeur général
Agence pour l'enseignement français à l'étranger
23 place de Catalogne
75 014 Paris

Paris, le 31 mars 2021

Monsieur le Directeur,

En Allemagne, parents et élèves s'inquiètent des différences qui existent entre les écoles en Allemagne, fermées et qui enseignent à distance depuis le 13 décembre, et les écoles en France qui peuvent bénéficier d'un enseignement en présentiel. Les nombreux témoignages dont j'ai eu écho montrent que les classes virtuelles, surtout sur une longue période, ne peuvent pas complètement remplacer la pratique en présentiel.

C'est un point à l'honneur de la France, mais cette différence provoque une inégalité de traitement entre les classes à examen des établissements homologués du réseau soumis aux règles locales, et celles sur le territoire national.

J'ai bien été averti de la mise en place de réunions entre les chefs d'établissement et l'inspectrice du second degré de zone de l'AEFE pour que chacun puisse remonter la réalité du terrain, ainsi que des efforts de vos services pour traiter cette question avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Mais la situation reste floue.

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer ce qui est prévu pour tenir compte de la situation des élèves du réseau scolarisés en Allemagne, qui passeront les mêmes examens que leurs homologues scolarisés en France.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric Petit